



**AEROSPACE
CLUSTER**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

A e r o s p a c e b y N a t u r e



FINANCER UN PLAN DE FORMATION POUR LES SALARIÉS DE L'AÉRONAUTIQUE

Webinaire du 24 novembre 2021

Intervenants

- Nicolas LIBREAU, Chargé de mission d'Aerospace Cluster Auvergne-Rhône-Alpes
- Jocelyn LARDET, CEO de Jet Cut
- Céline TOUSSAINT, Instructeur FSE de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

ACTIONS MISES EN PLACE
GRACE AU SOUTIEN DE



Contexte

- **Courant 2020 :**
 - Aéronautique, **une filière fortement touchée** par la crise Covid 19
 - **Nécessité d'un ajustement** au plus près des ressources humaines
 - **Des choix complexes** à faire entre viabilité économique et maintien des compétences clés pour assurer la reprise le moment venu
- **Automne 2021 :**
 - Peu de plans de restructuration et **un recours important à l'APLD**
 - Des mesures d'adaptation entraînant **des pertes de compétences** (départs, non remplacement)
 - **Un impact imprévu** des nouvelles aspirations sociétales sur le maintien des compétences (changements de vie, d'aspiration...)

Contexte

- **Perspectives 2022 :**
 - **Un risque « client »** en cas de manque de ressources pour répondre aux attentes et volumes
 - **Des difficultés de recrutement** renforcées, tous métiers concernés
 - **Un important besoin de formation** pour :
 - Améliorer la polyvalence des salariés
 - Rendre productif rapidement les nouveaux recrutements
 - Accompagner les mutations (nouvelles technologies)

Financer un plan de formation pour les salariés de l'aéronautique

Résultats de la vague 2020 - 2021

- **41 entreprises bénéficiaires** dont :
- Près de 1 202 **salariés formés** et 406 **formateurs** en région Auvergne-Rhône-Alpes

Financer un plan de formation pour les salariés de l'aéronautique

Exemples d'éléments déclencheurs de formations « internes »

- Recrutement d'un nouveau salarié en CDI
- Intégration d'une nouvelle machine, d'un nouvel équipement de production
- Déploiement de solutions numériques (ERP, MES...)
- Sensibilisation à la qualité, l'amélioration continue, la cybersécurité...
- Identification de risques critiques de perte de compétences
- Amélioration de pratiques managériales (entretien annuel...)

Financer un plan de formation pour les salariés de l'aéronautique

Objectifs du dispositif

- **Accompagner les entreprises** durant cette période de sortie de crise et **encourager les recrutements**

Cible prioritaire

- **Entreprises souhaitant développer les compétences et la polyvalence de ses salariés**, et recherchant un soutien financier pour la réalisation de la formation de ses salariés

Projets soutenus

- **Actions de formation réalisées en interne** de l'entreprise (techniques ou non techniques). Seules les formations obligatoires sont exclues

Financer un plan de formation pour les salariés de l'aéronautique

Publics éligibles

- **Uniquement les salariés en CDI.** Les salariés en CDD, en intérim, en alternance, en stage... sont exclus.

Dépenses éligibles

- **Salaires et charges des formateurs salariés interne** pour les heures durant lesquelles ils réalisent la formation
- **Salaires et charges des stagiaires salariés bénéficiaires** de la formation pour les heures durant lesquelles ils réalisent la formation
- Pour certains projets de formation, notamment lorsque les formations sont spécifiques, au cas par cas, **le coût d'intervention au sein de l'entreprise d'un prestataire externe.**

Financer un plan de formation pour les salariés de l'aéronautique

Taux d'aide

- **50%** maximum des dépenses éligibles
- **Plafonds**
- Volume de **48 jours soit 336 heures max. de formation par salarié**
- **Nombre de salariés formés pris en charge** sera proportionnel au chiffre d'affaires réalisé par l'entreprise dans l'aéronautique

Période

- Prise en charge des formations réalisées **entre le 01/09/2021 et le 01/09/2022**

Financer un plan de formation pour les salariés de l'aéronautique

Critères d'éligibilité

- Catégorie : TPE, PME, ETI, Grandes entreprises
- Territoire : **établissement situé sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes**
- Situation : n'étant pas en difficulté au sens de la Commission européenne au 31/12/2019
- **Au moins 30% du chiffre d'affaires** de l'établissement lié à la filière aéronautique et spatiale (Bilan 2019 – avant crise, faisant référence)

Financer un plan de formation pour les salariés de l'aéronautique

Modalités

- **1 seule demande autorisée par établissement sur vague**
- Date limite de dépôt : **1^{er} juin 2022**
- **Versement de la subvention en une fois** après réalisation des formations
- Site de référence : <https://ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr/aideEco/218/319-financer-un-plan-de-formation-pour-les-salaries-de-l-aeronautique.htm>
- Contact : formationaero@auvergnerhonealpes.fr

Financer un plan de formation pour les salariés de l'aéronautique

Pièces à fournir lors du dépôt de la demande de subvention

- Statuts, Liasse fiscale 2018/2019, Avis de situation au répertoire SIRENE, Attestation Kbis, Attestation URSSAF du respect des obligations sociales et fiscales, RIB
- Attestation de votre expert comptable (justification du CA et de la part aéronautique)
- Courrier de demande & Attestation sur l'honneur datée par rapport à la demande
- **Plan de formation détaillé par actions de formation et salariés**
- Devis des intervenants externes

Doc. administratifs
habituels

Modèles types fournis

Financer un plan de formation pour les salariés de l'aéronautique

Pièces à fournir pour la demande de paiement

PIECES GENERALES

- Plan de formation réalisé (*onglet récapitulatif*)
- Etat récapitulatif simplifié des dépenses payées (modèle fourni)
- Facture des prestataires extérieurs & Attestation de régularité fiscale
- Convention signée (si montant subvention supérieur à 23 000 €)
- Justificatif de communication (logos Union Européenne & Région) sur doc. de communication interne

Financer un plan de formation pour les salariés de l'aéronautique

Pièces à fournir pour la demande de paiement

PIECES INDIVIDUELLES

- Attestation d'emploi pour chaque salarié formé, où figurent :
 - Nom, Prénom, date et lieu de naissance, adresse personnelle
 - Salaire horaire brut chargé hors primes et provision taxe sur salaire
- Feuilles d'émargement (justificatif de réalisation à faire signer)
- Questionnaires individuels d'entrée et de sortie



Modèles types fournis

Financer un plan de formation pour les salariés de l'aéronautique

Stratégie de mise en œuvre

- Recenser les formations éligibles :
 - Déjà réalisées : rétroactivité à partir du 1^{er} septembre 2021
 - Prévues / planifiées avant le 1^{er} septembre 2022
 - À anticiper (si possible) pour bénéficier du dispositif
- Compléter au fur et à mesure le plan de formation sur le modèle fourni (éviter les oublis)
- Penser à utiliser le modèle de feuille d'émargement et faire compléter les questionnaires par chaque salarié formé (pour éviter de devoir les faire signer après la formation)
- Déposer sa demande dès que son plan de formation prévisionnel est jugé complet pour avoir une réponse officielle rapidement

Financer un plan de formation pour les salariés de l'aéronautique

Témoignages

« Une solution pratique et adaptée à nos attentes « terrain » en matière de formation. Des explications claires, une écoute attentive et surtout une grande réactivité dans les réponses apportées, m'ayant permis de réaliser un dépôt dans les délais. Merci ! »

Jean ROUSSEL, Président de Sunaero Group

« Jusqu'à alors nous financions nos formations internes sur fonds propres. Dans cette période difficile, toutes les aides permettant d'améliorer les compétences de nos collaborateurs sont précieuses. »

Sophie ZULIAN, DAF d'Avnir Engineering

Financer un plan de formation pour les salariés de l'aéronautique

Conseils pratiques pour construire son plan de formation

- Jocelyn LARDET, directeur industriel de Jet Cut (60 salariés)
 - Débuter le plan de formation par les formations de + de 2 jours
 - Evaluer l'intérêt d'associer les formations internes de – de 2 jours, pour avoir à minima 2 jours sous un intitulé logique
 - Regrouper les formations sous une thématique « large » (ex. : informatique = ERP, Excel, réseaux sociaux...)
 - Noter le salarié ayant le plus gros salaire, en cas de doute pour une formation à venir
 - Demander au service instructeur en cas de doute



**AEROSPACE
CLUSTER**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

A e r o s p a c e b y N a t u r e

Nicolas LIBREAU

Chargé de mission

libreau@aerospace-cluster.fr

07 85 45 57 05

